

## **Contrat de service relatif à PROCOT AB**

Bienvenue sur PROCOT AB!

**Avant d'accepter le Contrat, vous êtes censé lire tout le contenu du Contrat, et connaître pleinement ses termes, en particulier les dispositions restrictives ou exceptions. Les dispositions restrictives ou exceptions sont en gras ou surlignées dans d'autres formes pour attirer votre attention. En cas de doute sur les termes du Contrat, veuillez contacter le département correspondant de PROCOT AB. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser le service avant d'avoir lu et accepté les termes du Contrat, les accords et règles correspondants, etc. une fois que vous sélectionnez « accepter et soumettre le Contrat » (voir la page d'inscription pour la formulation détaillée) et terminez la procédure d'enregistrement, ou si vous utilisez le service sous une forme quelconque, il sera estimé que vous avez lu et accepté les clauses restrictives du Contrat et les règles ci-dessus. En cas de violation du Contrat, PROCOT AB aura le droit de restreindre, suspendre ou résilier de façon unilatérale le service envers vous, et aura le droit de mener une enquête sur vos responsabilités correspondantes.**

Le Contrat de service (ci-après, « le Contrat ») est signé par vous-même et PROCOT AB (ci-après, « PROCOT AB »). Il inclut (sans limitation) la Politique de confidentialité de PROCOT AB et d'autres contenus. En cas de modification, PROCOT AB annoncera ces changements sur son site web officiel sans autre notification. Lors de l'annonce, le Contrat et les règles modifiés font automatiquement partie du Contrat, sans autre notification pour vous demander votre consentement. En cas d'objection à de telles modifications, arrêtez d'utiliser le service PROCOT AB ; si vous continuez à l'utiliser, il sera estimé que vous n'avez pas d'objection contre les règles et que vous acceptez de les respecter.

### I. Définitions des termes

1.1 Le logiciel licencié désigne le système logiciel développé par PROCOT AB, téléchargé depuis la plateforme et installé et appliqué sur des terminaux mobiles à système spécifié.

1.2 Services désigne des services qui vous sont fournis par PROCOT AB Vous pouvez utiliser ces services sur le terminal mobile à l'aide du logiciel licencié.

### II. Service

2.1 PROCOT AB vous offre des services de gestion d'équipements intelligents, en fonction des services auxquels vous pouvez accéder sur la PROCOT AB et la plateforme intelligente de son fournisseur via le Contrôle de PROCOT AB, et réaliser des liens entre équipements intelligents. Le contenu du Service inclut une gestion des équipements intelligente, des interconnexion de scènes et un rapport d'analyse, etc. Ces fonctions peuvent être optimisées ou modifiées selon les modifications des demandes des utilisateurs ou le jugement du fournisseur de service, et la fourniture du service peut être suspendue du fait d'une maintenance régulière et occasionnelle.

### III. Portée du Service

3.1 PROCOT AB vous accorde le droit d'utiliser le produit basé sur ce logiciel.

3.2 Vous n'avez pas le droit de licencier, vendre, louer, transférer, publier le produit sous une forme quelconque, ni d'utiliser le produit pour d'autres buts commerciaux. 3.2 Du fait des limitations d'adaptation du logiciel sur les plateformes et terminaux, vous ne pouvez utiliser le logiciel licencié que sur la plateforme système et le terminal autorisés ; si vous installez le logiciel licencié sur un autre équipement terminal, cela peut endommager vos fonctions matérielles ou logicielles.

3.3 Vous reconnaissez que le logiciel licencié ne peut être utilisé que pour des buts non commerciaux et l'installation, application et l'exécution du logiciel licencié est interdite. Si une telle opération s'avère nécessaire, vous devez obtenir une autorisation et une permission écrites de PROCOT AB.

3.4 PROCOT AB peut modifier, mettre à jour ou transférer le logiciel licencié ou des fonctions pertinentes de

temps à autre, et peut ajouter de nouvelles fonctions ou services dans le système logiciel licencié. Si aucun contrat séparé n'est accompagné par lesdites nouvelles fonctions ou nouveaux services, vous pouvez utiliser les fonctions et services correspondants, qui sont également soumis au Contrat.

3.5 Vous êtes responsables de l'exactitude, de la fiabilité, de l'intégrité et de la légalité des données entrées et de la légalité de la manière dont vous avez obtenu les données, et vous devez sauvegarder les données et les informations de temps à autre. Vous supporterez les risques pour les dommages et pertes desdites informations.

3.6 Vous devez conserver votre numéro de compte et mot de passe de manière appropriée. En cas de brèche de sécurité sur votre compte (notamment, sans limitation, la divulgation du mot de passe utilisateur), vous devrez notifier PROCOT AB immédiatement, et PROCOT AB vous aidera à prendre des mesures pertinentes. Autrement, tous les comportements liés à votre compte seront assumés par vous-même et vous en endosserez toutes les responsabilités.\*\*

#### IV. Tiers

4.1 Vous reconnaissez que certains services de PROCOT AB sont basés sur le logiciel ou sur des services fournis par un tiers. Ce service est défini pour faciliter votre application et l'autorisation légale nécessaire est obtenue auprès du tiers.

4.2 Le produit inclut certaines informations et services de tiers. PROCOT AB ne contrôle ni ne supporte la responsabilité des informations et services de tiers.

4.3 Vous reconnaissez que PROCOT AB ne peut garantir que le logiciel licencié utilise ou contient lesdits services, ou que d'autres logiciel fournis par le même tiers seront utilisés dans le futur. De même, PROCOT AB peut utiliser des services similaires fournis par un autre tiers. Dès leur mise en application, le logiciel ou les services correspondants susmentionnés sont soumis au présent Contrat.

#### V. Norme d'application du Service

**5.1 Vous devez utiliser le logiciel licencié d'une manière normale. Les actions suivantes constituent des violations de l'utilisation normale de l'application :**

- 1) Publier ou partager des virus informatiques, vers, codes malveillants ou un logiciel qui endommage ou modifie le système ou les données de l'ordinateur délibérément ;
- 2) Collecter des informations ou des données d'autres utilisateurs sans autorisation, par exemple, l'adresse e-mail et autres informations similaires ;
- 3) Utiliser de façon malveillante le produit d'une manière automatique, causant une surcharge du serveur, ou interférer avec ou endommager le serveur web et les liens réseau sous d'autres formes ;
- 4) Tenter de consulter les données du serveur ou les données de communication du produit sans autorisation ;
- 5) Interférer avec ou endommager l'application de production par d'autres utilisateur.

5.2 Vous comprenez et convenez que :

- 1) PROCOT AB déterminera si vous êtes impliqué ou non dans des violations des normes ci-dessus, et suspendra ou résiliera votre licence d'application selon les résultats de l'évaluation ou prendra d'autres mesures restrictives selon les contrats.
- 2) PROCOT AB supprimera directement les informations violant les lois, ou violant d'autres droits légaux, ou en violation du Contrat publié par vous lors de votre utilisation du logiciel licencié.
- 3) Si un tiers souffre de dommages dus à votre violation de normes de l'application, vous supporterez indépendamment la responsabilité légale en votre nom, et protégerez et indemnerez PROCOT AB des pertes ou dépenses supplémentaires générées par ceux-ci. Autrement, PROCOT AB aura le droit de réclamer une compensation.
- 4) Si PROCOT AB souffre d'une perte due à votre violation des lois applicables ou du Contrat, vous devrez

indemniser PROCOT AB pour les pertes et (ou) les dépenses générées par ladite violation.

#### VI. Norme de contenu des informations

6.1 Vous promettez que vous n'accomplirez aucun acte en violation des lois ou comportements inappropriés en utilisant le service, lesdits actes et comportements incluent (sans limitation) :

6.1.1 Le chargement, transfert ou partage d'informations contenant l'un des contenus suivants :

- 1) Opposition aux principes déterminés dans la Constitution ;
- 2) Mise en danger de la sécurité, révélation d'un secret d'état, subversion du pouvoir de l'état et cellule de sabotage de l'état ;
- 3) Dommages à l'honneur et au bénéfice de l'État ;
- 4) Inciter à la haine nationale et à la discrimination et sabotage de l'unité nationale ;
- 5) Destruction de la politique religieuse de l'État et promotion d'hérésie et de superstition féodale ;
- 6) La promotion de rumeurs, déranger l'ordre social et destruction de la stabilité sociale ;
- 7) La publication d'obscénités, d'images porno, de jeux d'argent, de violence, de meurtre et de terreur ou complicité d'un crime ;
- 8) Insultes ou calomnies d'autres et violation de droits et d'intérêts légaux d'autres ;
- 9) Publication de contenus comportant subterfuges, fraudes, dommages, menaces, violation de la vie privée d'autres individus, harcèlement, calomnie, grossièretés, indécence ou contenus moralement répréhensibles ;
- 10) Publication d'autres contenus restreints ou interdits par les lois, réglementations, règles, dispositions applicables et d'autres normes légales.

#### VII. Politique de confidentialité et données personnelles

7.1 Il est capital pour PROCOT AB de protéger vos données. PROCOT AB a rédigé la Politique de confidentialité de PROCOT AB, dans laquelle les contenus liés à la propriété et la protection de la propriété intellectuelle, la collecte, l'utilisation, le partage, le stockage et la protection, etc. de vos informations sont exposés. Vous êtes invité à lire entièrement la Politique de confidentialité de PROCOT AB.

#### VIII. Clauses d'exception

**8.1 À moins que cela ne soit indiqué autrement dans les lois et réglementations, PROCOT AB s'efforcera au mieux d'assurer la sécurité, la validité, l'exactitude et la fiabilité du logiciel licencié et des technologies et informations impliquées, mais PROCOT AB ne peut garantir cela du fait des restrictions par les technologies disponibles de nos jours.**

**8.2 Vous comprenez que PROCOT AB n'assumera aucune responsabilité pour des pertes directes ou indirectes causées par force majeure ou le défaut d'un tiers.**

**8.3 Vous serez responsable des blessures du personnel ou de blessures collatérales ou accessoires causées par/liées à l'un des accidents suivants : 1) Un tiers utilise le logiciel licencié ou modifie vos données sans permission ; 2) Les dépenses et pertes produites à cause de l'utilisation du logiciel licencié ; 3) Votre mauvaise compréhension du logiciel licencié ; 4) D'autres pertes liées au logiciel licencié causées par des motifs non imputables à PROCOT AB.**

**8.4 Tout autre logiciel licencié-logiciel dérivé non développé et publié par PROCOT AB ou dont le développement et la publication ne sont pas autorisés par PROCOT AB est un logiciel illégal. Le téléchargement, l'installation et l'utilisation dudit logiciel peut causer des risques imprévisibles. PROCOT AB sera déchargé de toute responsabilité légale et litige générés en ce cas et PROCOT AB aura le droit de suspendre ou résilier la licence de l'application et/ou tout autre services.**

**8.5 Vous avez été informé du fait que l'utilisation de PROCOT AB et la plateforme intelligente de son fournisseur implique un service Internet, qui peut être affecté par des facteurs d'instabilité dans tous les liens. Bien que PROCOT AB ait pris des mesures de protection, le service peut être suspendu, interrompu,**

**retardé, subir des restrictions de l'application ou des échecs de l'application dus aux défaillances inhérentes d'Internet et des e-communications de même que de facteurs au-delà du contrôle raisonnable de toute partie au Contrat (notamment, sans limitations, du fait d'un incendie, d'une inondation, d'une attaque terroriste, de peste, de désastres naturels, d'émeutes, d'un virus terminal, d'un piratage, d'une défaillance de réseau et d'une défaillance de terminal). Vous convenez par la présente de supporter les risques susmentionnés et convenez que PROCOT AB est déchargé de toute responsabilité lorsque l'exécution normale des services est influencée par la survenue des risques susmentionnés.**

#### IX. Résiliation du Contrat et violation du Contrat

9.1 Vous devez comprendre que vous devrez utiliser le logiciel licencié selon la portée de l'autorisation, respecter la propriété intellectuelle du logiciel et des contenus incorporés dans le logiciel, et vous acquitter de vos obligations selon le Contrat lorsque vous utilisez les services de PROCOT AB. PROCOT AB résiliera la licence de l'application si vous êtes en violation du Contrat.

9.2 Votre application du logiciel repose sur des services d'appui fournis par des sociétés liées de PROCOT AB. Les violations des conditions, accords, règles, annonces et autres réglementations pertinentes de PROCOT AB et ses sociétés liées peut causer une défaillance lors d'un usage normal du logiciel licencié, auquel cas, PROCOT AB aura le droit de résilier la licence de l'application, ou de prendre des mesures pour restreindre votre licence d'application ou d'autres droits et intérêts contrôlés par PROCOT AB comme convenu dans le Contrat, notamment la suspension ou la résiliation de la licence de votre application.

9.3 En cas de violation du Contrat de votre part ou d'autres contrats signés avec PROCOT AB, la société PROCOT AB aura le droit de notifier les sociétés liées, en leur demandant de prendre des mesures restrictives quant à vos droits et intérêts, y compris en demandant aux sociétés liées de suspendre ou résilier une partie de la fourniture ou l'ensemble des services pour vous, et d'annoncer légalement votre violation du contrat sur les sites web gérés ou de contrôlés de fait par elle.

9.4 Le logiciel licencié est téléchargé depuis la plateforme de téléchargement et vous devez respecter les stipulations de la plateforme de téléchargement, de la plateforme système et du fabricant du terminal sur les directives et restrictions du logiciel licencié. Si le tiers susmentionné confirme que vous êtes en violation du Contrat et qu'un traitement par PROCOT AB est requis, PROCOT AB peut résilier la licence de votre application à la demande du tiers.

9.5 Lorsque la licence de l'application prend fin, vous devez arrêter d'utiliser le logiciel licencié et détruire toutes les copies.

9.6 Vous devrez supporter toutes les responsabilités pour les dommages si PROCOT AB et d'autres subissent des pertes causées par votre violation des termes du Contrat.

#### X. Lois applicables et divisibilité du Contrat

10.1 L'applicabilité, l'interprétation, les modifications, l'exécution et le règlement des litiges relatifs au Contrat sont régis par les lois de la République populaire de Chine. Si aucune loi et réglementation n'existe, il sera fait référence aux pratiques commerciales internationales générales et(ou) aux pratiques industrielles.

10.2 Les litiges survenant en lien avec le Contrat peuvent être réglés entre vous et PROCOT AB par une négociation à l'amiable ou soumis pour jugement à la Cour populaire de Hjärtarnas vag 3, 34155 Vittaryd, Sweden où le Contrat est signé.

10.3 Lorsque l'une des dispositions du Contrat est jugée non valide par la Cour populaire, cela n'influencera pas la validité d'autres dispositions ou d'une partie de ceux-ci, et vous et PROCOT AB exécuterez les termes valides de bonne foi.

10.4 Le Contrat est signé à Hjärtarnas vag 3, 34155 Vittaryd, Sweden.